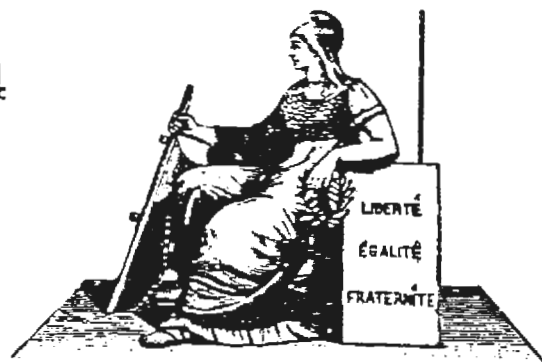


# bulletin municipal n° 4

*Chaussonnac*  
1990



- AVRIL 1990 -

Le budget municipal : reflet de la vie et des projets d'une commune.

L'équipe municipale a déjà voté son deuxième budget. Il ne s'agit pas d'un simple exercice comptable, car son élaboration permet de jeter un regard sur ce qui a déjà été fait mais aussi sur l'avenir.

En 1989, nous avons réalisé plusieurs équipements qui se sont révélés efficaces

- + aménagement de la cantine scolaire,
- + achat d'un tracteur, de la remorque et d'une benne.

Pour 1990, les opérations de fonctionnement ou d'investissement résultent de l'inventaire de ce qu'il reste à faire et des priorités qu'il nous a fallu établir pour tenir compte de nos possibilités financières :

- + travaux de voirie au village d'Escladines,
- + équipement de la salle des fêtes,
- + aménagement d'une salle de réunion à la mairie,
- + entretien du logement des instituteurs.

Croyez bien que la gestion quotidienne - réaliste et pragmatique - ne me fait pas oublier les projets, certes plus difficiles à mettre en oeuvre, pour le développement économique de notre commune, et cela en termes d'emplois (installations de jeunes agriculteurs, activités artisanales ou touristiques...)

Profitant de la présence estivale de nombreux chaussonnacois d'origine, je me propose d'organiser une réunion de réflexion et de proposition sur ce sujet, au début du mois d'août prochain.

Le Maire,

J. KLEM

Le Maire assurera une permanence à la mairie,  
tous les 1er et dernier SAMEDI du mois, de 14 h 30 à 15 h 30.

## Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1989 ....

- 04 octobre : Etude de la zone de captage des sources par un hydro-géologue.
- 21 octobre : Comice agricole de CHAUSSENAC : 12 exposants.
- 28 octobre : Soirée "Cidre-Chataignes" organisée par le Comité des Fêtes et l'U.S.C.
- 11 novembre : Cérémonie devant le monument aux morts de CHAUSSENAC puis de BRAGEAC. Le repas traditionnel a réuni 29 personnes.
- 18 novembre : réunion d'information à la Mairie afin de compléter les dossiers agricoles "déclaration sécheresse" (18 dossiers).
- 03 décembre : Participation du Maire aux cérémonies organisées par les Pompiers de PLEAUX.
- 16 décembre : + Rencontre avec les moniteurs "Eclaireurs de France" des Côtes d'Armor, qui ont confirmé leur intention de réaliser un camp avec plus de 70 jeunes, dans le village d'Ostenac (en juillet 1990). La Municipalité fera le maximum pour les accueillir.  
+ Conseil Municipal.  
+ Quine des Ecoles à la salle des Fêtes.  
+ Arbre de Noël des Pompiers d'ALLY.
- 21 décembre : Arbre de Noël à l'Ecole, en présence du Maire, des 3 adjoints et de membres du Club "Rencontre". Une après-midi bien sympathique pour les jeunes et les anciens.
- Noël 89 : La Municipalité a offert un colis aux 22 anciens, âgés de plus de 80 ans, résidant à CHAUSSENAC ou dans une maison de retraite.

## ... 1990 ...

- 21 janvier : Banquet des Pompiers d'ALLY; M. PICARONNY représentait la Municipalité.
- 03 février : Repas "Chevreuil" organisé par l'Association des Chasseurs. (salle des Fêtes)
- 25 février : Elections municipales partielles. M. Jacques KLEM se représente et recueille 88% des suffrages exprimés.
- 04 mars : Réélection du Maire : J. KLEM  
et des 3 adjoints : MM. A. PICARONNY, J. ISCHARD, P. DELPEUCH.

- 17 mars : + Assemblée Générale de l'Association Intermédiaire du Nord-Ouest Cantal à MAURIAC. M. ISCHARD représentait la Municipalité.  
+ Réunion Municipalité - Associations Chausseacoises pour préparer les activités et l'animation de l'été.
- 24 mars : Quine de l'U.S.C. (salle des Fêtes)
- 26 mars : Assemblée du Syndicat de transport scolaire, participation de MM. PICARONNY et BLANCHER.
- 31 mars : Conseil Municipal : Vote du budget primitif 1990 :  
+ augmentation modérée des impôts directs  
+ 3% pour la taxe d'habitation et le foncier bâti;  
+ 1% pour le foncier non bâti et la taxe professionnelle.  
+ décision d'équiper la salle des Fêtes, d'effectuer l'entretien des bâtiments communaux, refecton de la voirie d'Escladines, poursuivre le plan de gestion de la forêt de Cussac (une coupe de 1 500 M3).....  
+ vote des subventions municipales aux diverses associations chausseacoises dont 2 200 F pour le voyage des élèves de l'Ecole (en Haute-Savoie).
- début avril : congrès du C.D.J.A. à AURILLAC, J.M. DELBOS représentait la Municipalité.
- 07 avril : 10 h. Assemblée Générale de l'Association des 4 Cantons (Salers - Pleaux - Mauriac - St Cernin) à SALERS.  
Participation de MM. J. KLEM et J. ISCHARD  
12 h. Repas du Club "Rencontre" à PLEAUX.  
18 h. réunion préparatoire pour organiser une randonnée pédestre le 20 mai prochain.

§+§+§+§+§+§+§+§+§+§+§+§+§

SOLIDARITE - ROUMANIE : Une vingtaine de colis a été envoyé en ROUMANIE. Certains destinataires ont fait parvenir une lettre de remerciements en des termes très chaleureux.

CHAUSSENAC a demandé d'être jumelé avec une petite commune rurale de ROUMANIE, par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

# Nouvelles brèves

## ● DES JOURNAUX SCOLAIRES DE QUALITE :

= Succès pour celui du Collège Public de PLEAUX, qui a remporté le premier prix (88-89) du concours organisé par la Fondation Alexandre et Marguerite Varenne (journal "La Montagne").

= Publication n°3 du journal "ACTUALITES" réalisé par les élèves de l'Ecole de CHAUSSENAC. On y trouve des textes, des photos, des dessins et des reportages locaux.

## ● RECENSEMENT DE LA POPULATION : Hervé DUMAS a effectué, avec sérieux, le recensement de la commune de CHAUSSENAC. Les résultats définitifs seront publiés au mois de décembre. D'ores et déjà, on peut constater une baisse de la population d'une soixantaine de têtes..... Phénomène généralisé, hélas, sur l'ensemble du Département du Cantal. Cette situation devra être rapidement analysée par l'ensemble des élus de notre Département:

## ● ASSOCIATION INTERMEDIAIRE DU NORD-OUEST CANTAL : Elle a tenu son Assemblée Générale le 17 mars dernier. Des demandeurs d'emploi peuvent être employés par des particuliers (travaux spécialisés : 58F/heure - travaux non spécialisés : 45F/heure - travaux agricoles : 45F/heure - garde d'enfants : 22,50F/heure). Tél : 71.67.36.81 (Mauriac).

## ● INFORMATIONS SOCIALES : L'A.D.A.V.E.M.I.C. : Association d'Aide à Domicile aux Vieillards et Malades Isolés a tenu son Assemblée Générale le 17 novembre dernier. Cette association offre notamment un service d'aide ménagère à domicile et d'assistance garde à domicile. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous à votre assistante sociale ou à la correspondante locale de l'A.D.A.V.E.M.I.C., qui est Madame Germaine THERIZOLS, 1, rue Victor Hugo, 15200 MAURIAC, Tél: 71.68.12.25.

## ● BUREAU DE POSTE P.T.T. DE CHAUSSENAC : Malgré la prochaine mutation de M. DULYS dans un autre Département, nous espérons conserver notre bureau de poste. Son maintien sera d'autant plus assuré que vous serez nombreux à profiter de toute la gamme de services offerts sur place par les P.T.T. : Epargne, C.C.P., Bons du Trésor, Mandats, SICAV, Timbres Postes.....

## ● PAS DE COMMUNES RURALES SANS PAYSANS ! Plusieurs centaines de Maires ruraux ont participé au rassemblement organisé par la Confédération Paysanne, au mois de novembre dernier à PARIS. "Les paysans sont les piliers de la vie rurale sur 80% du territoire national". Le départ de quelques familles met en péril l'école, le commerce et l'artisanat local. Les jeunes hésitent à s'installer à cause des charges financières, de l'incertitude des revenus, mais aussi par crainte d'isolement. Il faudrait élaborer un contrat social entre la Nation, les Collectivités Locales et les paysans. Par ce contrat, les agriculteurs s'engageraient à : = produire en quantité et en qualité satisfaisantes les denrées agricoles dont les consommateurs ont besoin. = occuper, entretenir et respecter l'espace rural;

(...)

- = participer à l'animation et au développement d'un milieu rural accueillant;
- En contre partie, les pouvoirs publics devraient s'engager à :
- = répartir plus équitablement les volumes et les moyens de production pour stabiliser l'emploi agricole;
- = assurer la rémunération du travail par des **prix garantis pour un volume de production déterminé** par actif;
- = harmoniser les droits économiques et sociaux des paysans avec ceux des autres catégories sociales ".

Il s'agit certainement d'éléments de réflexion intéressants.

- EXONERATION DE CHARGES SOCIALES POUR L'EMBAUCHE D'UN PREMIER SALARIE : Le Ministère du Commerce et de l'Artisanat rappelle que toute entreprise embauchant son premier salarié sera exonéré de charges sociales patronales pendant deux ans. Aucune condition d'ancienneté d'installation n'est exigée; le bénéfice de l'exonération peut donc être accordé dès la création de l'activité. Seule restriction : l'employeur doit avoir travaillé sans salarié depuis au moins douze mois; toutefois, il aura pu être aidé dans l'exercice de son activité par certaines personnes de son entourage, notamment son conjoint, un aide familial, un apprenti, un jeune sous contrat de qualification, ... Tous les travailleurs indépendants sont concernés par cette mesure et, notamment les exploitants agricoles et les artisans.

- RENARDS ET BELETTES PROTEGES : Suivant un nouvel arrêté préfectoral, les renards et les belettes ne sont plus reconnus comme nuisibles, considérant qu'ils peuvent détruire des populations importantes de rongeurs dont les campagnols terrestres.

### LE MOT DES ASSOCIATIONS

- + CLUB "RENCONTRE" : Le samedi 07 avril a eu lieu le repas de Printemps au Restaurant CHASSAN à PLEAUX, en présence de M. KLEM, Maire de CHAUSSENAC, Mme LAJARRIGE, Directrice de l'Ecole; M. PICARONNY, premier adjoint. Cela s'est très bien passé, dans la joie et la bonne humeur. M. RIVIERE a gentiment accepté de venir nous jouer quelques airs du pays.

Une sortie promenade est prévue fin mai - début juin.  
La destination et la date seront fixées ultérieurement.  
Vous serez avisés par la Presse.

A bientôt à tous.....

CHAUSSENAC ...

... DURANT TOUT L'HIVER ...

- + ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE : M. DUMAS et le TUC ont réalisé des nombreux travaux d'entretien : curage de fossés, nettoyage des bas-côtés, ... et même "relevé", avec dextérité, des murailles en pierres sèches.
  
- + ELAGAGE DES ARBRES : réalisé sur les routes d'Escladines, du Fargeret, de Contres et d'Ostenac. Merci aux exploitants qui ont participé à ces travaux.
  
- + EMBELLISSEMENT : Plantation d'un "Prunus" près de l'Eglise, de deux noyers à Cussac et d'un lilas au Bar.
  
- + SECURITE D'ABORD : La section de Cussac a acheté et fait installer un miroir au carrefour de la route de Tourniac. La municipalité a pris en charge les panneaux de signalisation.
  
- + RAMASSAGE DES ORDURES : Il sera effectué dorénavant tous les LUNDIS  
En outre, la décharge contrôlée sera ouverte tous les SAMEDIS de 10 h à 17 heures.  
Déposer les ordures au fond de la décharge . Merci.
  
- + La porte de la Chapelle de CONTRES sera remplacée.

VOUS RECEVEZ NOTRE BULLETIN MUNICIPAL A PARIS, LYON, MARSEILLE, ou ailleurs.....

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER FINANCIEREMENT .....

( chèque à libeller "Trésor Public", au verso indiquer "Don Chausсенac").

Merci à ceux qui ont déjà envoyé une participation.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE : VOUS DESIREZ CREER UN GÎTE RURAL .

Le Conseil Général subventionne l'aménagement de gîtes ruraux.  
Le taux de la subvention est de 20 %.  
La dépense subventionnable étant plafonnée à 120 000 f. T.T.C., par gîte, vous pouvez prétendre au maximum à 24 000 f. de subvention pour chaque gîte.  
Dossier à remplir : avant projet sommaire.  
Renseignements au Conseil Général (Bureau de la programmation et des affaires scolaires) Tél : 71.46.20.20.

---

VOUS SOUHAITEZ AMELIORER VOTRE LOGEMENT ET VOUS ÊTES ASSURES A LA M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Des aides existent. Renseignements auprès de Mme GRIFFOUL.  
Tél : 71.68.06.80 - permanences tous les vendredi matin, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de MAURIAC.

---

VOUS ÊTES AGRICULTEURS - VOUS SOUHAITEZ ETUDIER LA POSSIBILITE DE CREER UNE AIRE DE CAMPING A LA FERME . (6 à 20 emplacements)

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à M. J.P. GEAY (Chambre d'Agriculture) Tél : 71.64.35.00.

---

NOS MAISONS RURALES SONT BELLES ET MERITENT D'ÊTRE SAUVEGARDEES.

Vous pouvez obtenir de la documentation et des conseils pour vos réparations en vous adressant à :

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

3 bis, rue Léo Delibes

75116 PARIS

Tél : 16.1.47.27.11.20.



*toit de lauzes, enduit à la chaux CAEB,*

# ANIMATIONS - Festivités 90

- 08 mai : Cérémonie - Banquet des A.C. et P.G.  
le dimanche 06 mai 90.
- 20 mai : RANDONNÉE PEDESTRE :  
CHAUSSENAC - CUSSAC - OSTENAC - BRAGEAC -  
(départ 10h30 - Pique-nique - etc ...)
- 23 juin : Fête de la St JEAN au Puy-Vidal.
- 8 juillet : CONCERT (Duo - violons).
- 14 juillet : BALS - Feux d'artifice - ...
- 25 juillet : Fête avec les "Eclaireurs de France".
- courant juillet : Concert à l'Eglise.
- 05-06 août : Fête patronale : Fête de la bière -  
Bals - course cycliste - ...
- 12 août : Kermesse - Club "Rencontre".
- 19 août : Fête du Pain à Contres.
- 26 août : Fête Surprise.

